

Merci de prendre un moment en fin d'année

Peut-on arrêter un chantier qui a démarré?

C'est la question qui nous est très souvent posée.

La réponse est "évidemment".

On pourrait aussi poser la question de savoir si un alcoolique peut s'arrêter, si un fumeur peut s'arrêter.

Doit-on poursuivre une folie lorsque l'on sait que c'en est une? Doit-on poursuivre lorsque l'on est en droit de douter que c'est peut être une folie?

La réponse est définitivement OUI.

A Sivens, il a fallu la mort de Rémi Fraisse pour que soit suspendu le projet et que finalement, les ceux qui ont demandé une répression la plus ferme, (qui a conduit les gendarmes à se croire autorisés à blesser, à jeter une grenade dans une caravane et finalement à être à l'origine de la mort de Rémi Fraisse par le jet d'une grenade offensive), signent aujourd'hui l'annulation de ce projet:

http://france3-regions.francetvinfo.fr/midi-pyrenees/le-projet-de-barrage-de-sivens-definitivement-abandonne-892219.html?utm_source=dlvr.it&utm_medium=twitter

Dans le cas du dossier Lyon Turin, il est aujourd'hui démontré que ce projet est inutile puisque la voie existante permet de transporter les marchandises entre la France et l'Italie, parce que le doublement des voies entre Annecy et Aix les Bains permet de ramener Annecy à trois heures de Paris en améliorant les transports du quotidien, parce que le doublement de la voie St André le Gaz Chambéry permet de tripler le nombre de trains entre avant pays savoyard et Chambéry en améliorant le temps de parcours aussi et en permettant un Lyon Turin plus rapide aussi pour les voyageurs Parce que 4 heures au lieu de 7 heures est faux et mensonger....

Il est démontré que ce projet est imposé et que les enquêtes publiques n'ont été que les habillages de l'accord Besson/Chirac contre l'avis des études démontrant l'inutilité de ce projet comme L Besson le déclare dans le documentaire de France 3

<https://www.youtube.com/watch?v=sxEm2OE6Fps>

Il est démontré que ce projet est le théâtre de nombreux conflits d'intérêts et que ses partisans ne s'embarrassent pas comme le montre la décision du conseil constitutionnel daté du 22 décembre 2015 à l'encontre de Michel Bouvard

<http://www.conseil-constitutionnel.fr/conseil-constitutionnel/francais/les-decisions/acces-par-date/decisions-depuis-1959/2015/2015-33-i/decision-n-2015-33-i-du-22-decembre-2015.146714.html?platform=hootsuite>

Comme je le démontre dans mon livre "Les "Réseaux" déraillent"

<http://timbuctueditions.fr/index.php?post/44/A-para%C3%A9tre-%3A-Lyon-Turin%2C-Les-r%C3%A9seaux-d%C3%A9raillent-de-Daniel-Ibanez>

avec Michel Destot, Michel Bouvard, le préfet de Savoie, le président de la FNAUT, Philippe Duron, l'IGD...

Il est démontré que ce projet est un projet de Partenariat Public Privé depuis le début, c'est un projet qui détruit le statut des cheminots par l'exploitation privée.

Il est démontré que ce projet c'est les pertes pour le public et les profits pour le privé comme pour le dossier Perpignan/Figueras et Tours/Bourdeaux....

Je vous invite donc à vous indigner et vous insurger contre l'utilisation de l'argent public pour des intérêts peu avouables, contre l'intérêt général.

Oui il a été dépensé plus d'un milliard dans les études qui de toute façon ne seraient pas perdues si la situation venait à changer, mais sur 114 kilomètres de tunnel de base rien n'a été creusé.

Alors on continue ou on arrête? On fait quelque chose ou on laisse faire?

Il y a urgence à utiliser les voies existantes et les doubler comme le montre ce documentaire:

<https://vimeo.com/146497489>

En cette fin d'année, prenez votre temps pour regarder et vous insurger.

Je vous souhaite la meilleure fin d'année possible avec des vœux pour 2016.

Daniel Ibanez